

Guermantes

Bulletin d'informations municipales



OCTOBRE 2016

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

Site internet : www.guermantes.info

Mairie de Guermantes - 42 avenue des Deux Châteaux - 77600 GUERMANTES - Accueil téléphonique ☎ 01.60.07.59.12 tous les jours sauf les mercredi et samedi après-midi
Services Administratif et Urbanisme ✉ mairie-de-guermantes@wanadoo.fr - Service Communication ✉ communication.guermantes@gmail.com 🌐 www.guermantes.info

ÉVÉNEMENTS

21^{ÈME} EXPOSITION DE PEINTURE ET SCULPTURE A GUERMANTES

Samedi 15 octobre 2016 de 14h à 18h

Dimanche 16 octobre 2016 de 10h à 18h



La paix
en peinture
&
en sculpture

INVITÉ D'HONNEUR : MICHEL DE MARMONT
ET SES PORTRAITS D'HOMMES DE PAIX

ESPACE MARCEL PROUST

Les visiteurs de 2015 se souviendront sûrement que Michel de Marmont exposait quelques sculptures colorées et un grand portrait de Charles Aznavour. Cette année, il nous fait le plaisir de revenir en « invité d'honneur » et nous présente ses grands portraits d'hommes et de femmes de paix (série déjà présentée à Saint Maur en 2014).

« LA PAIX » est donc le thème principal de notre exposition de peinture et sculpture 2016.

Venez nombreux !

La mairie sera fermée le lundi 31 octobre 2016

RANDO méli-mélo

3^{ÈME} ÉDITION

FÊTE de la RANDO

Parc culturel de Rentilly - 77600 Bussy-Saint-Martin

Dimanche
9 octobre
2016



Une RANDO
à votre peinture !

AGENDA

9
OCT

3^{ème} édition de la Rando Méli-Mélo
Parc culturel de Rentilly

1^{er}

Festival Automne Jazz en Marne et Gondoire

11 au 16
OCT

20h45
14
OCT

Pièce de Théâtre « Tous les couples sont permis »
Grange de Conches sur Gondoire

Conseil Municipal

18h
14
OCT

15 et 16
OCT

21^{ème} Exposition de Peinture et Sculpture
Espace Marcel Proust

Ramassage des déchets verts

27
OCT

19 OCT
au
03 NOV

Vacances scolaires de la Toussaint

Extraits des délibérations du conseil municipal du jeudi 8 septembre 2016

PRESENTS : Denis MARCHAND, Nathalie BILLY, Jacques COURPOTIN, Michèle GASTAUD, Gérard LEUX, Pierre POMMIER, Michel POYAC, Jean-Philippe RAFFOUX, Patricia ROMAN, Thanh Huong TRAN, Annie VIARD.

ABSENTS EXCUSES : Arame KONATE qui a donné pouvoir à Michèle GASTAUD, Annie LUTTENAUER qui a donné pouvoir à Denis MARCHAND, Guy JELENSPERGER qui a donné pouvoir à Michel POYAC, Véronique FONTAINE.

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°3 DU PLU

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de modifier le dossier de PLU tel que cela est explicité et justifié dans le mémoire en réponse joint à la présente délibération, d'approuver tel qu'annexée à la présente délibération, la modification n°3 du plan local d'urbanisme.

Conformément aux articles R.123-24 et R.123-25 du Code de l'urbanisme, la présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie et mention en sera insérée dans un journal d'annonces légales diffusé dans le département, ci-après désigné : le Parisien

Le P.L.U. approuvé et modifié est tenu à disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'en préfecture.

La présente délibération est exécutoire à compter de sa transmission au sous-préfet de Torcy et de l'accomplissement des mesures de publicité.

CONVENTION D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE LA REALISATION DE STATION ECOMOBILITE

A Guermites, la réalisation de la station écomobilité est prévue allée du clos Charon. A cet effet,

la commune doit autoriser la CAMG à occuper le domaine public communal par le biais d'une convention.

CONSIDERANT que cette convention est d'une durée initiale de 5 ans à compter de sa signature et pourra être renouvelée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le maire à signer la convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire ci-annexée, en vue de la réalisation d'une station d'éco-mobilité sur le territoire de Guermites, ainsi que tous les documents y afférents.

CONVENTION FINANCIERE ET DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE SDESM POUR DES TRAVAUX SUR LE RESEAU COMMUNAL D'ECLAIRAGE PUBLIC

CONSIDERANT qu'il convient de mutualiser les prestations relatives à l'entretien des réseaux d'éclairage public afin d'en réduire les coûts

CONSIDERANT l'expertise acquise en ce domaine par le SDESM.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DEMANDE au SDESM d'assurer les prestations définies dans l'article 2 de la convention ci-annexée et de prendre directement à sa charge le financement desdites prestations.

DIT que les autres prestations définies dans l'article 2 de la convention seront prises en charge financièrement par la Commune. La commune transmettra le devis au SDESM. Le SDESM établira le bon de commande afin de faire exécuter les travaux par l'entreprise, en règlera la facture et se fera rembourser par la commune en utilisant le compte 45.

AUTORISE le maire à signer ainsi que tous les documents afférents à l'exécution du marché.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRET DE BUS DANS LE CADRE DU SDA-AD'AP (SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE - AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE)

Le maire explique aux membres du conseil municipal l'obligation législative de mettre aux normes les points d'arrêt de bus pour les personnes handicapées. L'agenda d'accessibilité programmée est un dispositif qui permet de mener à terme cette obligation. En Ile de France, le délai imparti pour rendre accessible les points d'arrêt des lignes prioritaires est de 6 ans, soit avant 2021.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

S'ENGAGE :

- à maintenir l'accessibilité des points d'arrêt de bus déjà accessibles
- à réaliser les travaux de mise en accessibilité des points d'arrêt relevant de sa compétence d'inscrire, au budget les crédits nécessaires à la réalisation des travaux selon le calendrier présenté.

SOLLICITE une subvention au STIF (syndicat des transports d'Ile de France).

AUTORISE le maire à signer tous les documents relatifs au SDA-ADAP et à la réalisation des travaux.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Décision n°1 : signature d'un contrat de prêt avec la caisse d'épargne de 170 000,00 €

Décision n°2 : signature d'un contrat d'entretien pour l'antenne TV collective des Lilandry avec MJM (968 € TTC).

L'intégralité de ce compte rendu est affiché en mairie.

HOMMAGES

Pierre Le Troquer, Président de l'Association des Anciens Combattants de

Gouvernes - Conches - Guermites est décédé à l'âge de 79 ans. Le 22 septembre, une cérémonie a rassemblé en l'église Saint Barthélémy de Torcy sa famille, ses amis et de nombreux élus venus honorer sa mémoire. Le conseil municipal tient à témoigner toute sa sympathie à sa famille et à l'Association des Anciens Combattants.



Pierre Le Troquer le 27 mars dernier lors de la chasse aux œufs de Pâques à laquelle ont participé les enfants de l'école du Val Guermites et de Gustave Ribaud.

Samedi 25 septembre, les **10 ans du parc culturel de Rentilly** et le vernissage d'une nouvelle exposition « Animal on est mal » furent l'occasion de dévoiler une plaque en l'honneur de M. Michel Chartier, premier président de Marne et Gondoire disparu en octobre dernier.

Le parc a été renommé « **Parc culturel de Rentilly Michel Chartier** ». En présence de Mme Chartier, d'élus, de personnalités et d'un public nombreux, M. Jean-Paul Michel, Président de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire a conduit cette émouvante cérémonie.



Open de golf de Guermantès le 4 septembre

Un très beau buffet offert aux participants a clos l'édition 2016 de l'Open de Golf organisé par la mairie. Deux Guermantais furent à l'honneur lors de la remise des prix : Jean-Pierre et Dominique Touly se sont superbement classés, chacun arrivant en tête de sa catégorie. En présence de sponsors, que nous remercions chaleureusement pour leur généreuse participation, les élus de Guermantès présents furent ravis de leur remettre, ainsi qu'à tous les lauréats, les récompenses méritées. Malgré l'invitation à s'initier au golf, aucun Guermantais n'était présent sur le green d'entraînement tout neuf.



VIE SCOLAIRE Stationnement et attroupement devant l'école : VIGILANCE !



Au moment des rentrées et sorties des élèves, de nombreux véhicules stationnent devant les maisons situées en face de l'école occasionnant une gêne pour les riverains qui se retrouvent régulièrement bloqués pour sortir de leur domicile. **Merci de ne stationner que sur les emplacements autorisés en veillant à la sécurité et au respect de tous.** Nous rappelons également aux parents que le Plan Vigipirate ne permet pas des attroupements de personnes devant l'école et les remercions de ne pas s'y attarder.

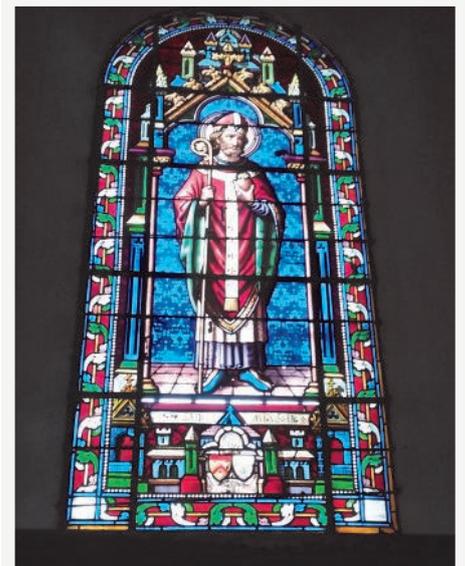
Annie Viard, Présidente du Sivom

VIE LOCALE Réunion publique sur le devenir de la réception télévisuelle au Val Guermantès

Ce samedi 1^{er} octobre, malgré un ordre du jour sensible qui concerne tous les foyers guermantais du Val Guermantès, il n'y avait que 26 personnes présentes sur 106 maisons. Un compte rendu de la situation, des débats, des propositions sera bientôt adressé aux personnes concernées et mis sur le site internet de la municipalité.



Randonnée du patrimoine le samedi 17 septembre



Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, Guermantès, Conches et Gouvernes ont innové en proposant un quiz culturel pour agrémenter la traditionnelle randonnée qui relie leurs villages. Venues de Bussy, de Conches sur Gondoire et de Guermantès, une vingtaine de personnes, dont 6 jeunes, ont suivi avec intérêt les explications d'Isabelle Rouquier sur l'église de Guermantès avant de partir pour une petite randonnée de 6 kms. Laurent Simon, président de l'Office de Tourisme nous a fait le plaisir de sa visite. Après Conches, avec la visite de son église et de sa crypte, après la traversée du hameau de Deuil, les participants ont écouté Yves Mosser raconter l'église et des anecdotes sur son village de Gouvernes. Le quiz distribué (sur l'histoire de nos 3 communes) a permis à Patricia Roman de récompenser pour leurs bonnes réponses Mathilde et Florian.



Après les discours « officiels » et la présentation de l'équipe des animateurs conduite par M. Soyel Sow ...



... le ruban est coupé sous l'œil vigilant d'Eduardo Rihan Cypel, notre Député, d'Annie Viard, Présidente du Sivom et des Maires des 2 communes.



Les jeunes, quelques parents et Nathalie Billy, vice-présidente du CCAS, et initiatrice du projet avec le SIVOM.



L'Espace Jeunes, superbement aménagé, sera ouvert chaque samedi de 14h à 18h. Il est encore possible d'adhérer.



Fresque sur film plastique.



Appel aux dons :

Pour finir d'aménager leur espace, les jeunes ont besoin d'un vidéo projecteur, d'un écran, d'un billard, d'un baby-foot ...

Merci de contacter M. Sow par mail soyelsow.sivom77@gmail.com ou de laisser vos coordonnées en mairie.

Tournoi de pétanque le 1^{er} octobre



En ce premier jour du mois, la Grange de Conches accueillait le 6^{ème} **tournoi intercommunal** de pétanque organisé par « la Boule Guermantaise » et la municipalité de Guermantes. Durant 5 heures de jeux, 24 équipes se sont rencontrées. Jean-Luc et Maël Billy ont remporté le trophée spécial Guermantes. Avant de remettre leurs trophées aux vainqueurs de chaque catégorie, Mme Geneviève Sert, Conseillère Départementale, et M. Denis Marchand, Maire de Guermantes, ont procédé au tirage de la tombola. Les bénéficiaires de la journée (315 €) seront versés en intégralité à la lutte contre la mucoviscidose. Dans l'après-midi, M. Eduardo Rihan Cypel nous a également rendu visite.



ASSOCIATIONS

Forum des associations

Cette année pour la première fois, nos associations ont accueilli leurs futurs adhérents sur 2 jours : le **vendredi** 2 septembre de 18h à 21h, puis le **samedi** à partir de 9h et jusqu'à 13h. Cette innovation semble avoir été appréciée par la majorité des participants. Les visiteurs n'ont eu que l'embarras du choix, grâce aux multiples activités proposées, tant sportives qu'intellectuelles.



La Tête et Les Mains

C'est dans une ambiance très conviviale que les animateurs de l'association « La tête et les Mains » ont pu faire découvrir leurs activités lors du forum des associations.

Pour les retardataires, les inscriptions restent ouvertes.

A noter, pour cette rentrée trois nouveaux cours (1er cours d'essai gratuit) :
TAI CHI - TAO GYM

PEINTURE SUR PORCELAINE
VITRINES ET MINIATURES

qui viennent s'ajouter à : l'Encadrement d'Art, au Cartonage, aux Arts Plastiques, au Dessin Peinture Modelage, à l'anglais et à la Sophrologie Ludique.

Renseignements et inscriptions :

lateteetlesmains.com

lateteetlesmains@hotmail.fr

0664256821

7^{ème} Tournoi « La Tête et les Jambes »

Le mercredi 7 septembre s'est déroulé le 7^{ème} tournoi « La tête et les Jambes » au Club de Golf de Bussy Saint Georges et au Bridge Club de Guermantes.

Ce tournoi initié par Josette Lautier, membre du Bridge Club de Guermantes et du Golf de Bussy réunit bridgeurs et golfeurs dans une compétition très sympathique avec le matin, golf 18 trous à Bussy Saint Georges, et l'après-midi, tournoi de bridge au club de Guermantes. Les golfeurs qui bridgent participent aux deux épreuves, les golfeurs non bridgeurs sont associés à des bridgeurs (les têtes).

Cette année, cette compétition qui rentre tout à fait dans le cadre de l'accord de rapprochement entre les fédérations de golf et de Bridge a rassemblé 28 équipes de golf et 14 tables de bridge avec des golfeurs et bridgeurs venus des clubs de Guermantes, du Perreux et de Lagny soit 84 participants.

Sur l'invitation de J. Thiolière et de H. Luc, respectivement présidents des clubs de Bridge et de Golf, les maires de Guermantes et Bussy Saint Georges avaient été conviés à la remise des prix.

Celle-ci s'est déroulée en présence de Mme Chantal Brunel, maire de Bussy Saint Georges, et fut suivie d'un apéritif dans une ambiance très conviviale.

Marité Debailleul



INTERCO

Le programme du premier festival de jazz du territoire de Marne et Gondoire est disponible en mairie de Guermantes ainsi que sur www.parculturelrentilly.fr

Festival AUTOMNE JAZZ
du 11 au 16 octobre 2016
EN MARNE ET GONDOIRE
www.parculturelrentilly.fr

RICHARD GALLIANO / SYLVAIN LUC
BEN WENDEL QUARTET
OLIVIER KER QUIRIO QUARTET
BAPTISTE TROTIGNON / MINO GARAY DUO
YILIAN CANIZARES QUINTET
CHERIF SOUMANO / SEBASTIEN GINAUX / NAÏSSAM JALAL
THIERRY ÉLIEZ TRIO
LES VOILA VOILA
CALYPSOCIATION STEEL BAND

Tous les concerts, film et conférence sont gratuits. Réservation OBLIGATOIRE auprès de l'office de tourisme de Marne et Gondoire au ☎ 01.64.02.15.15 ou sur place : 2 rue Chemin de Fer à Lagny sur Marne

En mairie également, la saison de Musique en Marne et Gondoire,



Et celui du Parc Culturel de Rentilly ...



... où a lieu actuellement « **Animal on est mal** », exposition originale mêlant tapisseries du XVI^{ème} et œuvres contemporaines, issues du musée de la chasse et de la nature ou privées.

TRAVAUX Allée du Clos Charon

Le réaménagement du stationnement est en cours. Comme nous vous l'annoncions dans le journal de septembre, les travaux aboutiront à la mise en service de **2 places de recharge des véhicules électriques et d'une place d'éco-partage**. Cette rénovation permettra le stationnement en épi, ainsi le nombre de places auprès des commerces augmentera.



Nouvelle bouche à incendie



Cet été, une nouvelle bouche incendie (BI) a été installée sur le trottoir devant le 48 avenue des Deux Châteaux afin de pallier le manque de défense incendie sur cette portion de voie et répondre ainsi aux besoins éventuels des services d'incendie et de secours. Devant l'augmentation des constructions, que ce soit sur Guermantes ou sur Gouvernes, il devenait indispensable d'assurer la sécurité des riverains en créant un point d'eau permettant aux pompiers de se brancher au plus près en cas de sinistre. La BI est dorénavant matérialisée par un panonceau et des rayures peintes en rouge et blanc sur le trottoir.

INFO DIVERSE

Vente de chrysanthèmes à l'ESAT « La Grange au Bois »

E.S.A.T « LA GRANGE AU BOIS »
24 bis, av. R. Poincaré (direction Proximité)
77400 LAGNY SUR MARNE - Tél. 01.60.94.23.11

PLANTES D'AUTOMNE

- Chrysanthèmes,
- Bruyères, coupes composées,
- Pensées, myosotis, etc...

Nouveau : grand choix de plantes vivaces.

Ouverture Exceptionnelle
Samedi 29 Octobre 2016
9h00 - 17h00 et 13h00 - 17h00



Lundi au vendredi : 9h - 12h et 13h - 17h

Comme chaque année pour la Toussaint, l'atelier horticulture de l'ESAT organise une vente de chrysanthèmes, vivaces et plantes d'automne. A partir de mi-octobre, un grand choix de variétés et coloris sera proposé au public, ainsi que des plantes bisannuelles (pensées, pâquerettes, myosotis, etc...) pour fleurir massifs et jardinières.

L'ESAT est ouvert à la clientèle particulière du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Ouverture exceptionnelle : samedi 29 octobre 2016 (mêmes horaires).

Plus d'infos au ☎ 01.60.94.23.11 ☎ 01.60.94.23.03
ESAT « La Grange au Bois »
24 bis, Avenue Raymond Poincaré - 77400 LAGNY SUR MARNE

C.C.A.S Prochaines dates « Café des aidants »

Le « Café des Aidants » est un temps d'échange et un espace d'information, destiné à tous les proches aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de son proche.

- ⇒ **Samedi 15 octobre** : qui m'a désigné « aidant » et qui va m'aider et comment ?
- ⇒ **Samedi 19 novembre** : la curatelle/tutelle : quand faut-il y songer ?
- ⇒ **Samedi 10 décembre** : comment faire face aux troubles de la communication ?

Entrée libre et gratuite. Plus d'info :
☎ 01.60.31.52.80 ✉ info@clic-lagnymlv.fr



MULTISENS présente

TOUS LES COUPLES SONT PERMIS

Spectacle conçu par Nicolas Sap

Mise en scène Nicolas Sap, Samy Cohen

avec
Jocelyne Abitbol
Josette Aubigny
Bénédicte Godo
Dolorès Pelleray
Caroline Pénard
Samy Cohen
Nicolas Sap

LA GRANGE
Salle des fêtes de Conches-sur-Gondoire
Avenue Marcel-Proust
Réservations à la mairie
01 64 02 26 17
Prix des places : 8€

Vendredi
14 octobre 2016
20H45

Spectacle plein d'humour ! A ne pas manquer ...

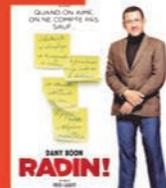
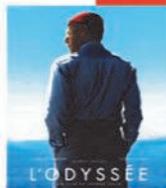
Graphisme : Hama (hamaworks.tumblr.com)

CINÉ-SENIOR

JEUDI 13 OCTOBRE 14H

1 SÉANCE À 3€ AU CHOIX PARI :

sous réserve de modifications



Le service information/communication de la mairie relaie par mail en temps réel toute information importante concernant Guermantes. Si ce service vous intéresse, inscrivez-vous sur :

www.guermantes.info

ce QR code

ou flashez



ETAT-CIVIL

Naissance : Hanna NAJAR le 22 septembre
Mariage : Nicolas DROMER et Gerhild SPONER le 20 août
Régis MAKSDUD et Stéphanie VANDENBOSSCHE le 10 septembre